

Inscription « OP Aigles et Loups » [30-31 et 1er juin 2014] Prats de Mollo (66)



Kharachoy à 1600 Km au Sud Est de Moscou dans la république Tchétchénie.

Un chimiste américain (Dc Cooper) est retenu en otage, par le chef de guerre [Chamil Bassaïev](#), pour produire de la drogue. La production et la vente de drogue doivent permettre l'achat d'informations pour l'assemblage d'un missile de nouvelle génération.

Un commando de navy Seals, parachuté non loin de là, a pour mission de libérer le professeur et d'éliminer [Chamil Bassaïev](#).

Ville : Prats de Mollo La Preste (66). (1h de Perpignan)

Lieu-dit : « Mas de la Planes »

Rdv : Le soir du jeudi 29 mai 2014 au vendredi matin.

Fin : soirée du samedi 31 mai 2014.

Organisation : « Staff Association PUMA-66 »

Effectif des camps secrets, mais OP à moins de 100 joueurs

Participation au frais: 35€

Pas de remboursement de la Paf après le 4 mai 2014 minuit.

La PAF comprend : le terrain, la logistique, l'apéritif et le repas du samedi soir (Paella) ainsi que le petit déjeuner du dimanche matin.

Prévoir 5L d'eau par personne.

Radio fortement recommandée !!! (avec Squelch sélectif, « sous-canaux »).

Aucun dispositif pyrotechnique n'est autorisé.

Pendant les 24 h de jeux vous devez être en **totale autonomie**. **Pas de retour possible aux véhicules pendant le jeu** (Sauf accident, le parking est à 30min de 4x4). Tout matériel emporté sur le jeu devra être transporté **à pied** (15 à 45min) afin de rejoindre le camp de base. À vous d'emporter le strict minimum pour pouvoir dormir et vous restaurer pendant le jeu.

Planning indicatif :

Jeudi 29 mai 2014 :

17h-minuit arrivée des joueurs.

Vendredi 30 mai 2014 :

7h-9h arrivée des joueurs.

7h-10h passage au chrony.

9h-10h explication du scénario, briefing et règles de sécurité..

10h00 début de l'OP.

- Pas de trêve pendant 30h.

Samedi 31 mai 2014 :

16h00 fin de l'OP. (pas de retour aux voitures)

19h00 repas commun offert par l'association (sur la zone de jeux)

8h00-9h30 petits déjeuners.

À partir de 9h00, mise en place de navette pour le retour aux voitures.

Effectif des camps :

- Tchétchènes : effectif secret

- Navy Seal : effectif secret

Les généraux dans chaque équipe sont des organisateurs pour le bon déroulement du jeu, mais un général en second pourra être désigné.

Dress code:

- Tchétchènes: Civil, Mixe Civil Militaire (couleur unie)

- Navy Seals: Digitale, Multicam, Atac, Woodland

Pas de brassard sur cette OP.

Règles de respawn :

Quand un joueur est touché, il se jette à terre en hurlant et en appelant l'infirmier pour être soigné en fonction de l'endroit où il a été touché.

Si le joueur est touché à un endroit vital (tête ou torse), il s'écroule mort sans un mot.

Les infirmiers peuvent soigner temporairement et le médecin définitivement.

Voir sur le forum les règles de respawn.

Limite de bille :

Chargeur Low Cap et Mid cap uniquement, graillé réel réplique (M4 30bbs). Nombre de chargeurs à votre convenance. BBloader et High cap interdit.

Back up dans la limite de 5 chargeurs.

Pour les grenades, Tornado, mines ; un seul chargement en début de session.

**Vous ne devez pas avoir de bille en vrac sur vous, un contrôle sera effectué en début de l'OP.
En cas de non-respect de cette règle, vous serez gentiment raccompagné à votre voiture pour un retour à la maison et sans remboursement de notre part.**

Règles d'engagement:

Les Snipes :

Limites de puissance : 470 fps soit 2 joules la limite autorisée par la loi.

Distance minimale d'engagement : 25 m

Les aeg bloqués en semi contre snipe : (un scotch rouge sera placé sur le canon de la réplique)

Limites de puissance : 400 fps avec tolérance de 7% soit maxi 428 fps

Distance minimale d'engagement : 20 m

Les aeg :

Limites de puissance : 350 fps avec tolérance de 7% soit maxi 375 fps

Distance minimale d'engagement : 15 m

Les gbb : (>300 fps)

Limites de puissance : 350 fps pas de tolérance

Distance minimale d'engagement : 8 m

À moins de 15m pas de full autorisé

Les back up :

Limites de puissance : 280 fps avec tolérance de 7% soit maxi 300 fps

Distance minimale d'engagement : 1 m

- À moins de 10m pas de full autorisé, excepté pour les aep ou autres < 210 fps max de tolérance.

- Les tirs à l'aveugle sont interdits, on ne tire que sur ce que l'on voit. Bien sûr avant de tirer on essaie de s'assurer que ce n'est pas un coéquipier.

- Tirs en cloche interdits, exceptés pour les lances grenades.

- Bien sûr les morts ne parlent pas, il en va de soit.

- On n'écoute pas la fréquence des adversaires.

- Et surtout ne pas oublier que c'est un jeu, on ne vient pas pour gagner ou allumer les autres, on vient pour se faire plaisir et rigoler entre amis.

Le terrain :

Celui-ci demande une bonne condition physique ou de la motivation, de nombreux dénivelés y sont présents. 500 mètres de dénivelé minimum, terrain entre 900m et 1600m d'altitude.

Veuillez conserver le terrain propre et repartir avec vos déchets.

Conditions d'inscription :

- Les participants devront être âgés de 18 ans au minimum à la date de l'OP, les organisateurs se gardent le droit de demander une pièce d'identité afin de valider ou non l'inscription.
- Les personnes inscrites devront être en bonne condition physique et n'avoir aucune prescription médicale contraire à la pratique de ce loisir. Un certificat médical pourrait être demandé en cas de doute. Toute contre-indication pourra être rédhibitoire.
- L'arrivée des participants sur le site de l'OP devra impérativement se faire avant 08h00 le vendredi 30 mai 2014. Accueil possible le jeudi après-midi et très fortement conseillé.
- Toutes les répliques sont acceptées (voir forum dress code), comme le nombre que vous désirez emporter à condition qu'elles respectent les règles de puissances. Les organisateurs se réservent donc le droit d'interdire les répliques non appropriées à cette opération (suite au passage au chrony).
- La consommation de drogue est interdite, celle de l'alcool doit être très modérée.

L'organisation se donne le droit d'expulser de manière immédiate et définitive de l'OP toutes personnes ayant un comportement agressif (manifestation verbale ou physique), ne respectant pas les consignes de sécurité, ou autres infractions gênant le bon déroulement de l'OP.

Droits à l'image :

- Toutes les personnes présentes à l'OP acceptent implicitement de céder leurs droits à l'image.

Fiche d'inscription à rendre avec la cotisation en main propre à Tony.
Ou par la poste :

Le paiement de la participation devra être mis à l'ordre de :

**Association PUMA-66
Chez MANEDJI Togninou
16 Ter Rue du Château
66130 CORBÈRE**

Pour toutes questions spécifiques :
pumas-66@hotmail.fr

Toute inscription sera prise en compte à la réception du règlement.
PayPal possible sur demande par mail (+4% de frais).
Inscription à retourner sur la feuille suivante.

Opération Aigles et Loups

Du 29 MAI au 1er JUIN 2014

Identité : (écrire lisiblement, merci)

Pseudonyme :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Équipe/association :
Vos tenues possibles :

Correspondance : (écrire lisiblement, merci)

Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile et portable :
Adresse mail :
Personne à prévenir en cas d'accident (+ téléphone) :

ÉQUIPE: (choix de préférence, mais l'organisation équilibrera les équipes)

- ☐ NAVY SEALS : Multicam, Digital, Atac, Woodland
☐ TCHÉTCHÈNES : Civil, Mixe civil/militaire (couleur unie)

Rôle :

- ☐ Gradé ☐ Radio ☐ Médic ☐ Soldat

Où ai-je entendu parler de l'OP :

- ☐ Invitation par mail / sms. ☐ Par un ami. ☐ Par un forum. ☐ Autre.

Veuillez citer :

Commentaire utile :
.....

Je soussigné Mme/M : déclare avoir pris connaissances du règlement intérieur de « OP Aigles et Loups » et je m'engage à le respecter. D'être en bonne condition physique et n'avoir aucune prescription médicale contraire à la pratique de ce loisir.

- ☐ Ci-joint un chèque de : 35€ à l'ordre de : **Association PUMA-66**
☐ Ci-joint un chèque de : à l'ordre de : **Association PUMA-66**

La date limite d'inscription est le jeudi 22 mai 2014.

Pas de remboursement de la Paf après le 4 mai 2014 minuit.

Le propriétaire du terrain n'est pas responsable de l'événement.

Chacun est responsable de soi-même et du préjudice qu'il peut occasionner à autrui.

Fait à : Le :

Signature et nom en toutes lettres suivi de « Lu et Approuvé »